



PRÉFÈTE
DE LA SOMME

Direction départementale des territoires
et de la mer de la Somme

CCDSA

Bilans 2019 et 2020 de l'accessibilité dans le département

MAJ Janvier 2021



Ce dispositif avait été institué par Ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des ERP, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées.

=> Au 31/12/2018, on estime que ce dispositif pendant les 4 ans a permis au niveau national de comptabiliser 690 000 ERP entrés dans le dispositif

(source <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>)



Contexte 2019 : Fin du dépôt des AD'AP = Fin de la mise en accessibilité ?

Dorénavant, pour répondre à leurs obligations de mise en accessibilité, les gestionnaires d'ERP n'ont qu'une seule possibilité: Déposer des demandes d'autorisation de travaux ou de permis de construire de mise en conformité totale, sous peine de sanctions administratives et pénales.

Pour les ERP entrés dans le dispositif, cette date limite du 31 mars 2019 ne signifie toutefois pas la fin du dispositif, qui "se poursuit avec la mise en œuvre des travaux à travers l'instruction des autorisations de travaux et le suivi des agendas de plus de trois ans".



Bilan 2019 : Lancement du processus de contrôle (étape 1)

Compte tenu de ces évolutions, l'année 2019 a été marquée par le lancement d'une **1ère étape** : une période « test » de contrôles pédagogiques sur site.

- La méthode : contrôles pédagogiques sur des ERP d'activités variées, volontaires, et répartis sur le territoire.
- Type d'activités : hôtel-restaurant (1), pharmacie (1), petits commerces (3), cité universitaire (1)
- Secteur : Péronne, Le Crotoy, Doullens, Abbeville, Amiens



Bilan 2019 : Premiers retours de l'étape 1

Ces premiers contrôles ont permis :

- D'évaluer les grilles de contrôles mises en place par la DDTM 80 (1 spécifique 5ème catégorie et 1 plus complète pour les autres catégories d'ERP),
- D'évaluer la durée d'un contrôle,
- De s'initier à la rédaction des compte rendus de contrôles,
- De travailler sur notre posture de contrôles,
- D'échanger avec les gestionnaires d'ERP,
- De commencer la réflexion d'un travail de fiabilisation des données sur les ERP engagés dans une démarche d'accessibilité.



Conséquences sur la gestion de l'Accessibilité dans le département de la Somme :

- Baisse significative du nombre de dossiers de mise en accessibilité en 2020 ;
- Suspension des commissions accessibilité pendant le confinement ;
- Etat d'urgence sanitaire et prorogation des délais par Ordonnance ;
- Mise en place en juillet de SCDAPH en Audioconférence.



Bilan 2020 (avant urgence sanitaire)

Lancement de l'étape 2 : Poursuite du processus de contrôle

Étape 2 : Lancement du contrôle administratif des AD'AP et mise en place d'un 1er plan de contrôle

La méthode : sélection de différents ERP sur l'ensemble du territoire => les gestionnaires ont reçu une première relance d'information concernant leurs obligations sur le suivi d'avancement de leur agenda. Les ERP devaient transmettre sous un délai d'un mois :

- Un bilan à mi-parcours
- Les attestations d'achèvement des travaux si les travaux ont été réalisés.



Bilan 2020 - COVID 19 :

Suspension de la programmation « plan de Contrôles 2020 »

Mars 2020 : Demande de point d'étape AD'AP à une sélection de 6 gestionnaires d'ERP répartis sur le territoire du département.

=> Compte tenu de la crise sanitaire et de la situation de crise à gérer par les ERP « pré-sélectionnés », les opérations de contrôles administratifs ont été suspendues.

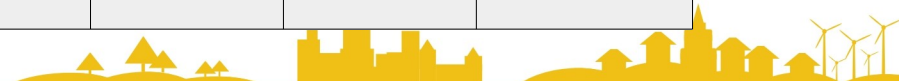
En 2020, la DDTM s'est ainsi consacrée à fiabiliser les données « AD'AP » recensées depuis 2015 et à mettre en place des outils de suivi des AD'AP dans le département.



L'accessibilité en Chiffres dans la Somme :

Évolution du nombre de dossiers instruits

Dossiers instruits depuis 2014		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
SCDAPH		108	455	760	452	184	170	95
Commissions d'arrondissement	Abbeville	90	90	104	69	95	87	54
	Amiens	83	100	171	77	94	75	83
	Montdidier	40	127	39	24	33	19	18
	Péronne	28	188	41	48	85	78	60
Commissions intercommunales	Baie de Somme	3	56	75	67	64	46	48
	Amiens Métropole	109	194	224	60	126	58	67
<u>TOTAUX</u>		461	1210	1414	797	681	533	425



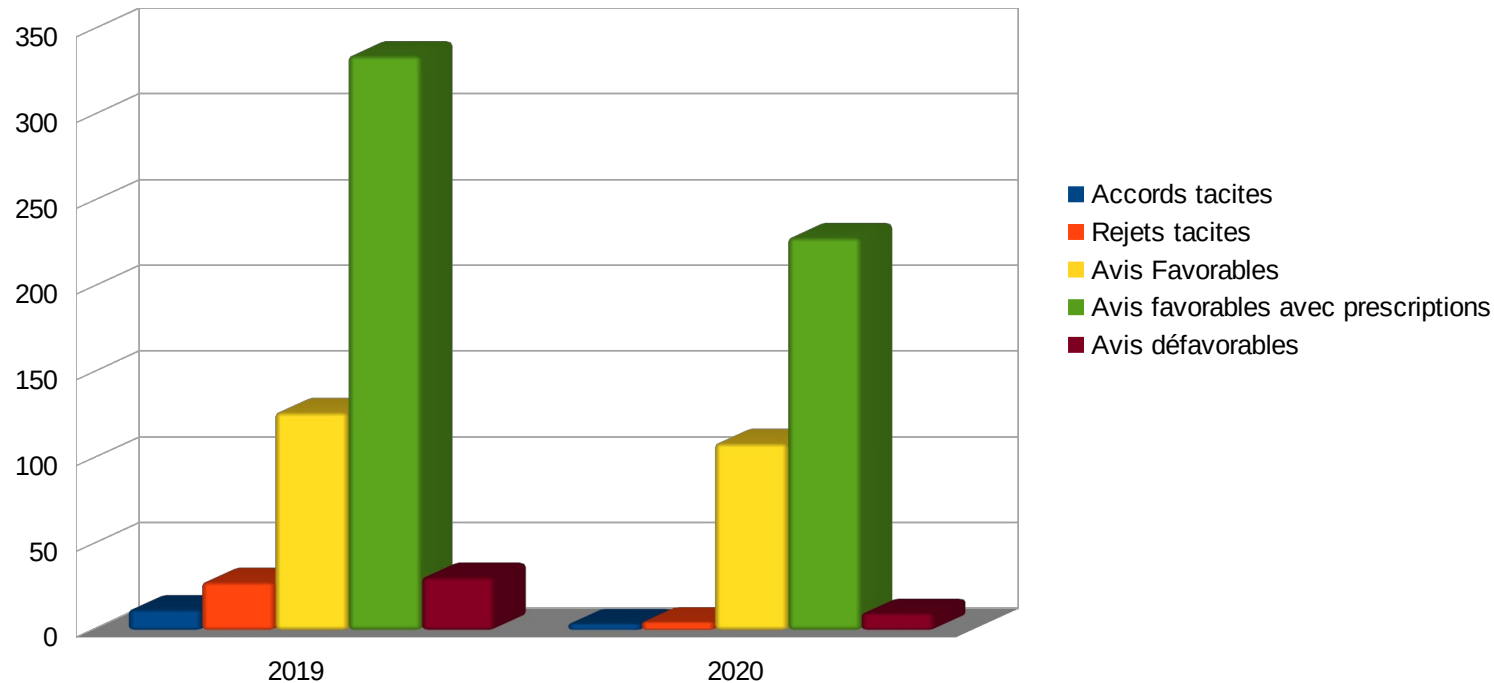
L'accessibilité en Chiffres dans la Somme :

Nature des avis donnés par les Commissions en 2019 et 2020

En 2019 et 2020, sur l'ensemble des dossiers instruits, + de 85 % reçoivent un avis favorable avec ou sans prescriptions.

Nature des avis rendus par l'ensemble des Commissions accessibilité

Département de la Somme



Avancement de la démarche AD'AP dans le département de la Somme

Nombre de dossiers enregistrés au 31/12/20
depuis la mise en œuvre du dispositif

Type de dossier	Nombre de dossiers	Nombre d'ERP / IOP concernés
Attestation accessibilité (ERP accessible au 31/12/20)	1 860	1 860
Formulaire 13824 ou Formulaire simplifié (autorisation de Travaux liée à un Ad'ap pour 1 ERP)	2 363	2 391 ERP & 4 IOP
Ad'AP de longue durée et/ou de patrimoine (> 3 ans et/ou > 2 ERP)	517	3 460 ERP & 129 IOP
TOTAL	4 740	7 844



Avancement et perspective de la démarche Accessibilité dans le département de la Somme

- En 2020, la Somme enregistre environ 7 844 ERP entrés dans une démarche d'accessibilité :
 - *Par attestation de conformité ;*
 - *Par AT liée à un AD'AP ou AT simple ;*
 - *Par AD'AP de longue durée ou de Patrimoine (donc + de 3 ans et/ou + de 2 ERP).*
- => Les objectifs à compter de 2021 :
 - *Fiabiliser les données existantes et poursuivre la construction d'outils de suivi*
 - *Initier le contrôle administratif de l'accessibilité dans le département ;*
 - *Poursuivre le traitement de la mise en accessibilité des ERP par le biais des Autorisations des travaux et l'accompagnement des gestionnaires d'ERP dans leurs démarches ;*
 - *S'intégrer dans la nouvelle organisation de la mission accessibilité dans le département.*



Merci de votre attention.

